



# Bracelet Cashless

**Qu'est-ce que c'est ?**  
Il s'agit d'un moyen de paiement entièrement dématérialisé. Plus simple et plus rapide, ce système de paiement sans contact va **vous faciliter vos vacances !**

**Malin !**  
Résistant à l'eau et utilisable toute la saison

**1**

**Je crédite mon bracelet du montant de mon choix à la réception ou sur [www.cashless.fr](http://www.cashless.fr)**

**Comment ça marche ?**

Un bracelet par adulte (bracelet enfant sur demande)  
Montant minimum : 20 € (espèces, CB, ANCV et titres-restaurants)

**La bonne idée !**

Chargez un montant global et répartissez-le pour chaque membre de la famille. Les enfants gèrent ainsi leur argent de poche ! (RDV à la réception pour répartir la cagnotte)

**Le +**

Rechargez votre bracelet à tout moment pendant votre séjour !

**2**

**Je me fais plaisir et consomme librement dans le camping**

**Où l'utiliser ?**

Au bar, pour la vente à emporter ou à l'épicerie.  
La CB reste utilisable sur ces points de vente.

**Le +**

Suivez vos dépenses en temps réel sur votre compte [cashless.fr](http://www.cashless.fr) !

**3**

**Je récupère le solde à la fin de mon séjour sur [www.cashless.fr](http://www.cashless.fr)**

**Comment faire ?**

- La demande est à effectuer sur [www.cashless.fr](http://www.cashless.fr),
- Frais de remboursement : 1 €,
- les ANCV et titres-restaurants ne sont pas remboursés,
- toute demande de remboursement doit être effectuée avant le 15 octobre de l'année du crédit.

*Facilitez vos achats et vos consommations !*

